22.05.2014 – 08:00 Uhr

L'EPER lance la deuxième édition de sa campagne sur l'égalité des chances

Zürich (ots) -

Lors de la votation sur l'immigration de masse, le peuple suisse a notamment exprimé sa volonté de mieux exploiter le potentiel de la main-d'oeuvre indigène sur le marché du travail suisse. L'Entraide Protestante Suisse (EPER) et l'Union patronale suisse (UPS) sont convaincues qu'à cet égard, une solution consiste à garantir l'égalité des chances en matière de recrutement et de promotion du personnel. C'est ce que souligne leur campagne commune « L'égalité des chances, un investissement gagnant ».

Pour l'Entraide Protestante Suisse (EPER) et l'Union patronale suisse (UPS), l'égalité des chances sur le marché du travail signifie que seuls les compétences, le savoir et le talent d'une personne sont décisifs pour obtenir un poste ou pour sa carrière professionnelle, et non des facteurs liés au sexe, à l'origine ou à l'âge. Or il existe un besoin d'agir à ce niveau. « En appliquant des processus traditionnels de recrutement et de développement du personnel, on exclut précisément certaines personnes sur la base de ces facteurs, explique Ueli Locher, directeur de l'EPER. Or, selon les dernières statistiques de l'aide sociale, le chômage lié à l'âge est en hausse. Les plus de 55 ans se retrouvent de plus en plus à l'aide sociale alors même qu'ils auraient la capacité et la volonté de travailler. »

Donner une chance, c'est exploiter les potentiels

« Le seul moyen de contrer la pénurie de personnel qui nous touchera dans quelques années sera d'exploiter de manière optimale les ressources de main-d'oeuvre indigènes, explique Roland A. Müller, directeur de l'UPS. Pour ce faire, il est essentiel d'assurer l'égalité des chances en matière d'accès à la formation et à l'emploi. » Ainsi, il convient d'améliorer les conditions d'emploi pour les travailleuses et travailleurs âgés, de soutenir les possibilités de concilier vie professionnelle et vie familiale et de permettre aux personnes peu qualifiées de suivre des formations de base et continues. Il est prouvé que les entreprises qui appliquent une stratégie de ressources humaines axée sur l'égalité des chances et qui favorisent la diversité de leur personnel sont plus prospères. Elles exploitent au mieux le potentiel existant sur le marché du travail et augmentent ainsi leurs chances de survie face à la concurrence accrue en termes de relève et de main-d'oeuvre.

Des conseils pratiques pour les entreprises : www.chances-egales.ch

Dans le cadre de l'édition 2014 de leur campagne, l'EPER et l'UPS présentent dix conseils pratiques visant à inciter les employeurs à favoriser rapidement et facilement l'égalité des chances au sein de leur entreprise. Pour ce faire, ils ont lancé un site Internet, www.chances-egales.ch, qui contient de nombreux liens utiles et des exemples pratiques illustrant chacun des dix conseils présentés.

Une campagne d'affichage est également prévue pour sensibiliser la population au thème de l'égalité des chances.

Contact:

Informations complémentaires :
Joëlle Herren Laufer, responsable médias, tél. : 021 613 44 58,
portable : 078 661 08 97,
e-mail : herren@eper.ch

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000081/100756461 abgerufen werden.